



Il a "volé" notre héritage

Par **cassandre**, le **15/02/2011** à **10:54**

Bonjour,

Je suis sûre, bien que je n'ai jamais vu le testament, que ma grand mère avait légué une somme d'argent à tous ses petits-enfants. Or mon père (le fils de la défunte) ne nous en à jamais parlé. mais quelques temps après la mort de celle-ci, des problèmes avec la CAF on commencé pour ma mère (chez qui je vivais en permanence), d'après je n'existait pas (il avait fait changé le nom de famille, je n'existait plus sous son nom à elle), il touchait les indemnisation auxquelles il n'avait pas droit puisque c'est chez elle que je vivais et ne versait pas de pension alimentaire ou 150euros (pour 2enfats qu'elle avait à charge) quelques moi dans l'année. Je me demande alors s'il n'a pas touché l'héritage prétendant que je vivais avec lui, attestaion et versement de la CAF pour preuve et entendant ma majorité pour se les encaisser. Ma question est donc, comment avoir accès au testament et si tout cela s'avère vrai, le prouver? Merci.

Par **mimi493**, le **15/02/2011** à **14:13**

Voir avec le notaire qui a fait la succession.

Par **cassandre**, le **16/02/2011** à **09:58**

Comment le trouver sans informations?